

Sillage

Le magazine de la Ville

de Concarneau

n°101
octobre 2020

CONCARNEAU



RELANCE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

UN ÉLAN COLLECTIF

P. 6-7

DOSSIER
La nouvelle équipe
municipale :
enthousiasme et
détermination
P. 11 à 17

www.concarneau.fr

- VIVRE
- Développement durable : les déplacements doux sur tous les plans
- P. 18-19

- PORTRAIT
François Gabart
Toujours dans la course
P. 23

Le thonier CAP BOJADOR
à Concarneau



REPARATION
& SERVICES

160
24h/24
365/365
www.piriou.com
REPAIR & SERVICES

UN ENGAGEMENT PERMANENT POUR UN SERVICE GLOBAL

Spécialisé dans la construction et la réparation navales, PIRIOU construit des navires de taille moyenne jusqu'à 120 m à haute valeur ajoutée grâce à une ingénierie performante intégrée et des implantations en Europe, Afrique et Asie.

PIRIOU NAVAL SERVICES, la filiale dédiée à la réparation navale en Bretagne, entretient, répare et transforme les navires pour augmenter, adapter et garantir leurs performances. Avec une

palette de solutions pour un service global, c'est un engagement permanent pour chaque opération, de la maintenance la plus simple à la plus complexe, de la mieux programmée à la plus imprévue !

Actuellement, le thonier CAP BOJADOR, construit et livré par PIRIOU en 1990 est en arrêt technique à Concarneau !



www.piriou.com |  | 

AVEC 1€ DE PLUS, ON PEUT VOIR DE PLUS EN PLUS GRAND !



Le Model Change - R2C2 Paris 907 031 855 - Prixes non contractuels

www.location.leclerc

*Prix de location journalier du modèle présenté ou équivalent hors frais kilométriques propres à chaque modèle, selon disponibilité dans les magasins participants. Assurance tous risques incluse. Voir conditions en magasin et sur le site www.location.leclerc.



Chez E.Leclerc, vous savez que vous louez moins cher.

Arrêt sur images 4

En bref 5

Agir 6

- Relance de l'économie locale
Un élan collectif
- Les initiatives Covid qui perdurent
L'exceptionnel devient récurrent
- Jeunesse / éducation
Réduire la fracture numérique
- Le PADD
Définir ensemble l'avenir de Concarneau

Dossier 11

- La nouvelle équipe municipale
Enthousiasme et détermination

Vivre 17

- Développement durable
Les déplacements doux sur tous les plans
- Le patrimoine naturel
Enjeu urbain !
- Les circuits courts
Proximité, solidarité, durabilité
- Plaisance
Des mouillages sans dommages

Portrait 23

- François Gabart
Toujours dans la course

Histoire 24

- Visiteur célèbre
Quand Concarneau recevait le général de Gaulle

Sortir 26

- Découverte
Le petit patrimoine à l'honneur

Courrier 29

Tribune libre 30



Chers Concarnoises et Concarnois,

C'est avec plaisir que je vous retrouve à travers ce numéro automnal de *Sillage*.

Notre nouvelle équipe municipale est maintenant installée et les femmes et les hommes qui la composent sont enthousiastes et déterminés à servir la cité de façon constructive.

À l'issue de ces premiers mois de mandat, la crise sanitaire est cependant toujours d'actualité et notre priorité a été de maintenir notre aide aux personnes les plus fragiles, via le CCAS, l'Épicerie sociale et solidaire, en lien avec de nombreuses associations partenaires. Je les remercie vivement pour leur présence à nos côtés.

En ce qui concerne le monde associatif, nous avons souhaité maintenir le Forum des associations de la rentrée, afin de relancer le dynamisme des inscriptions et des nouveaux adhérents dont elles ont besoin plus que jamais. Nos services et les élus ont aussi réalisé un état des lieux de leurs besoins, et nous avons activé des aides financières mais aussi logistiques pour les aider à surmonter certaines difficultés. Au vu de l'évolution actuelle de la crise Covid, il nous faut redoubler de vigilance pour l'organisation d'événements ou d'animations, tout en préservant la sécurité sanitaire des personnes.

Une de nos autres priorités s'est portée sur la relance économique de nos entreprises, nos commerces, nos artisans et agriculteurs. La municipalité a exonéré les commerces de taxes sur les enseignes et la publicité extérieure, ainsi que les droits de place, le stationnement n'a pas été payant mais réglementé en zone bleue, cet été. Les bars et les restaurants ont pu agrandir leurs terrasses et gagner en extérieur pour accueillir leur clientèle.

À l'heure où proximité, solidarité et durabilité sont des valeurs qui nous fédèrent tous, la campagne de communication « Ils travaillent ici, j'achète ici ! » a été lancée afin d'inciter à consommer local et en circuits courts. Il nous faut maintenir ces bonnes pratiques.

Enfin, nous travaillons d'ores et déjà à la mise en œuvre de notre programme de mandat, et la bonne santé financière de notre collectivité nous permet, aujourd'hui, de poursuivre nos projets à travers le Plan pluriannuel d'investissements 2020-2026 – véritable outil de planification et de gestion budgétaire.

Tel que nous l'avons fait, en septembre dernier, pour la révision du Plan local d'urbanisme, nous reviendrons rapidement vers vous via des réunions publiques, afin de vous présenter nos projets et travailler ensemble les enjeux de demain !

À bientôt,

Marc BIGOT,
Maire de Concarneau

Comment recevoir *Sillage*



Sillage est disponible sur le site internet de la Ville et en version audio pour les personnes aveugles ou malvoyantes. www.concarneau.fr - Tél. 02 98 50 38 54



Sillage | OCTOBRE 2020 | Bulletin d'informations de la Ville de Concarneau. Hôtel de ville, B.P. 238, 29182 Concarneau Cedex. Tél. 02 98 50 38 38 / Courriel: communication@concarneau.fr. **Directeur de la publication:** Marc Bigot / **Comité de Rédaction:** Alain Echivard, Sonia Marrec, Philippe Hennion, Christine Barba, Brigitte Boutet, Dynamo + / **Rédaction:** Gaëlle Derrien, Anne-Laure Parmelan, Services municipaux / **Conception-réalisation:** Dynamo + - 02 98 44 94 74 / **Publicité:** Services municipaux / **Crédits photos:** Véronique Brod, Services municipaux / **Dépôt légal:** octobre 2020. **Impression:** Roto Armor - Plouagat. **Tirage du magazine:** 13 800 exemplaires.



Alexis Courcoux / Solo Guy Cotten

9 AOÛT Remise du trophée Guy-Cotten par François Bertholom, directeur général de l'entreprise Guy-Cotten, à Pierre Quiroga, skipper Macif, vainqueur de l'édition 2020, en présence du maire, Marc Bigot et de la présidente de la Société des régates de Concarneau, Annick Martin.



23 JUILLET Accueil, en Ville-close, de la nouvelle architecte des Bâtiments de France, Mme Soazick Le Goff-Duchateau.



1^{er} SEPTEMBRE Mme Guylène Esnault, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) du Finistère, en visite dans les écoles du centre-ville pour la rentrée scolaire.



17 SEPTEMBRE Dépôt de gerbe au pied de la stèle des Périss pour honorer la mémoire des marins disparus en mer.

10 SEPTEMBRE Reprise de l'activité kayak pour les scolaires et la voile loisir, à la base nautique du Porzou.



SEPTEMBRE Déploiement des tableaux blancs interactifs (TBI) dans les écoles élémentaires concarnaises.



Le quartier du Passage et de l'école Sainte-Thérèse sécurisé !

En concertation avec les riverains, la Ville a mis en place de nouveaux aménagements visant à limiter la vitesse des automobilistes et à sécuriser les déplacements des piétons dans le quartier du Passage, rue Mauduit-Duplessis

et près de l'école Sainte-Thérèse :

- > En haut de la rue Mauduit-Duplessis : repositionnement du panneau d'entrée de zone 20, au niveau du trottoir/massif d'espaces verts
- > Mise en place de 4 balises blanches en plastique qui permettront d'empêcher les stationnements sur la partie haute de la rue Mauduit-Duplessis, évitant ainsi à deux voitures de se retrouver face à face
- > Rue de Trégunc : 2 nouveaux panneaux de signalisation avertiront les automobilistes de la présence de l'école
- > Rue Jules-Ferry : réduction de l'accès véhicules par la création d'un îlot central au niveau du Stop et rafraîchissement de la peinture au sol
- > Le panneau d'entrée en zone 20 situé sous les arbres, à proximité du parking Duquesne, sera déplacé à l'angle du

bâtiment rue Mauduit-Duplessis/place Duquesne

- > Nouvel arrêté municipal pour prolonger le sens unique des rues du 11 Novembre et Verdun, puis mise en place de la signalisation correspondante
- > Deux balises blanches en plastique seront repositionnées rue du 11 Novembre, dans la continuité de celles en place, en face de l'école
- > Positionnement de modules 3D, rue Mauduit-Duplessis, afin de faire ralentir les automobilistes

L'ensemble de ces travaux est en cours de réalisation.



Conseils de quartier Appel à candidatures

Dans le cadre de sa politique de démocratie participative, la municipalité appelle les habitants à candidater aux conseils de quartier.

L'objectif de ces conseils est de permettre aux habitants, qui souhaitent s'investir dans la vie de la commune, de participer à des réunions sur les grands enjeux de Concarneau, de découvrir le fonctionnement des instances municipales et communautaires, de donner leur avis sur des projets transversaux menés par la municipalité et d'être force de proposition.

Le périmètre des conseils de quartier reste le même que précédemment : Beuzec-Conq, centre-ville, Lanriec, Le Passage-Le Cabellou, Sables-blancs.

Le nombre de conseillers par quartier est limité à 15 personnes ; le mandat est de 3 ans, renouvelable une fois. Parmi ces 15 membres, un(e) président(e) et un(e) ou de(s) vice-président(e)s seront élu(e)s.

Les formulaires de candidature peuvent être retirés à l'accueil de l'Hôtel de ville et des mairies annexes. Une fois complétés, ils seront à renvoyer par mail à l'adresse citoyennete-democratie@concarneau.fr ou par courrier jusqu'au vendredi 30 octobre.

Taxe de séjour : démarches simplifiées Déclarez désormais en ligne

Les hébergeurs vont bientôt pouvoir déclarer leur taxe de séjour en ligne. Il leur suffira de créer un compte qui leur permettra :

1. de remplir directement le Cerfa de déclaration de meublé de tourisme ou de chambre d'hôtes
2. d'effectuer leurs déclarations de collecte de la taxe de séjour en ligne
3. et de payer par carte bancaire

Tous les hébergeurs déjà référencés en mairie recevront par mail leurs identifiants pour accéder à la plateforme et créer leur mot de passe.

<https://taxe.3douest.com/concarneau.php>

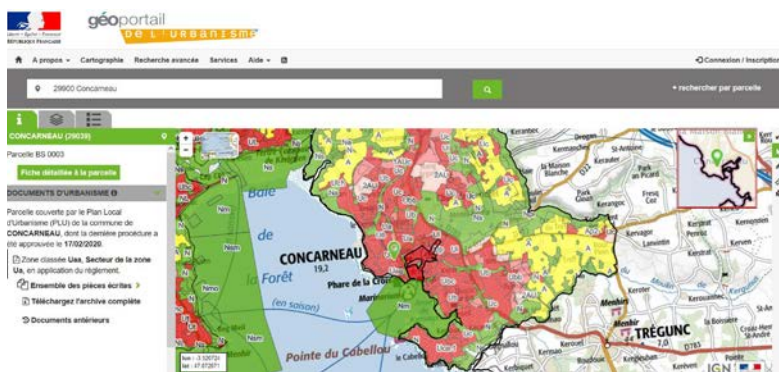
Une vidéo et un guide détailleront la procédure d'utilisation de l'outil pour ceux n'ayant pas pu assister à la réunion de présentation.

> Contact

Service Commerce Tourisme

Tél. 02 98 50 38 17

commerce-tourisme@concarneau.fr



Consultez le PLU sur le Géoportail de l'Urbanisme

Dans l'attente de l'approbation du nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) fin 2023, la Ville a numérisé le PLU actuellement en vigueur : il est consultable depuis mars dernier sur le Géoportail de l'Urbanisme. On peut ainsi y découvrir l'ensemble du zonage en vigueur à Concarneau. En zoomant sur un secteur, les détails du zonage s'affichent (talus, emplacements réservés, éléments du patrimoine...). La légende est disponible sur le volet situé à gauche de la carte (cliquer sur le 3^e onglet). Pour connaître les règles applicables à une parcelle, il suffit de la sélectionner en cliquant

dessus, le volet sur la gauche de la carte indique alors le zonage applicable et renvoie vers les pièces écrites (règlement entier, PADD, OAP...). Ces pièces sont téléchargeables.

Le Géoportail de l'Urbanisme est un portail national où l'ensemble des documents d'urbanisme des communes de France pourra, à terme, être consulté : geoportail-urbanisme.gouv.fr

> Contact

Service Urbanisme

Tél. 02 98 50 38 28

urbanisme@concarneau.fr



La rue Dumont-d'Urville rendue piétonne durant l'été à la grande satisfaction des commerçants (ici, l'équipe de La Boutique).

Relance de l'économie locale

Un élan collectif

Les deux mois de confinement imposés par la situation sanitaire ont fragilisé de nombreuses activités. Mais les acteurs de l'économie locale ont fait preuve d'une grande adaptabilité, et les soutiens municipaux ont contribué, pendant et après la crise, à maintenir une dynamique minimum.

Plusieurs dates auront marqué les étapes de cette crise. Celles du 11 mai et 2 juin ont levé une bonne partie des restrictions et rendu le quotidien à une quasi-normalité : les boutiques, bars, restaurants, campings... ont ainsi rouvert leurs portes à une clientèle qui pouvait se déplacer sans limite de distance. Livraisons à domicile (la mairie avait prêté l'un de ses véhicules électriques à l'Union des commerçants), « drives » dans des secteurs inattendus, menus et plats à emporter... pendant ces deux mois de confinement, les commerçants ont fait preuve d'une belle réactivité dans un contexte totalement inédit. Il a fallu ensuite reprendre un rythme suffisant pour faire face aux difficultés financières qui, malgré les mesures d'aides du Gouvernement, pouvaient impacter l'activité sur le long terme.

DES AIDES BIENVENUES

Pour soulager les comptabilités, la municipalité a exonéré les commerces des taxes sur les enseignes et les publicités extérieures, de même que sur les droits de place. Les bars et restaurants qui le pouvaient ont alors étendu leurs terrasses, gagnant ainsi en extérieur l'espace perdu à l'intérieur pour respecter les consignes de distanciation physique.

Afin de favoriser la présence en ville des vacanciers, le stationnement payant a fait place au disque horaire. « *Un joli geste* », pour Héléne Pérennou-Niger, coprésidente de l'Union des commerçants.

La rue Dumont-d'Urville, à peine refaite à neuf, est devenue

piétonne le temps d'un été. « *Les entreprises Marc et Eurovia ont tout fait pour que les travaux soient achevés rapidement, en plein confinement, malgré les conditions difficiles* », indique Stéphanie Gouez, responsable du service Commerce Tourisme. La rue métamorphosée, et sans voiture, a fait l'unanimité chez les commerçants riverains mais aussi chez « *les clients, les habitants et les promeneurs* », rapporte Valérie Cocaud, à la tête de Bruit de casseroles.

Tous se félicitent donc des décisions municipales. Certains louent également la solidarité manifestée par leur clientèle « *qui a patiemment attendu plutôt que de commander sur Internet* », note Valérie Cocaud, touchée par ce comportement solidaire et qui reconnaît avoir bénéficié « *de l'engouement exponentiel pour la cuisine et le fait-maison pendant le confinement* ».

Le discours est le même aux halles qui n'ont fermé qu'une journée le temps que tombent les consignes officielles. Les lieux ont, de plus, tiré profit de la campagne d'affichage menée par la Ville pour soutenir les circuits-courts (lire en p. 21). Les commerçants ont observé l'arrivée d'une nouvelle clientèle. « *Certains Concarnois ont découvert ou redécouvert les halles* », constatent Karine Sellin de Pomme de reinette, la fromagère Béatrice le Saux et la poissonnière, Charlotte Rivollier, qui réalisent leur chance d'avoir pu poursuivre leurs activités.

DES VACANCIERS... BRETONS!

Côté tourisme, les visiteurs ont été là. « *Il s'est surtout agi de tourisme de proximité, voire d'hyper proximité* », observe



Par mesure de prévention, le port du masque en Ville-Clouse a été rendu obligatoire dès le 21 juillet.

Véronique Jeannes, directrice de l'Office de tourisme. La campagne promotionnelle d'affichage annuelle que la Ville diffuse dans tout le Grand Ouest a plus que jamais joué son rôle. Une clientèle qui consomme différemment cependant et ne rapporte plus dans ses valises de souvenirs de son lieu de vacances... L'absence de clientèle étrangère, au pouvoir d'achat élevé, s'est ainsi fait sentir pour Jocelyne Brochen de la verrerie en Ville-Clouse. « Mais le port du masque obligatoire à l'intérieur des fortifications, que j'ai moi-même imposé dès le début dans ma boutique, a aussi eu un effet négatif », constate-t-elle. « C'était pourtant une simple mesure de sécurité dans un lieu très fréquenté », relève avec elle Véronique Jeannes.

Côté locatif, la population estivale a préféré le gîte à l'hôtel, l'individuel au collectif, comme l'a constaté Pierre Chauvin au camping du Cabellou : « Nous avons pourtant pris des mesures d'hygiène extrêmes dans les locaux communs », confie le directeur qui a fait dépister son personnel à la moindre alerte!

Les locations ont beaucoup souffert des annonces dans la presse nationale de la situation sanitaire du Finistère, mais aussi de l'annulation des événements comme les Filets bleus. Au camping du Moulin d'Aurore, Étienne Delion fait malgré tout un bilan plus positif que prévu de cette saison qui se sera contentée d'être « petite à défaut d'être catastrophique ».

« Thalasso, excursions maritimes, petit train, musée de la Pêche, visites du patrimoine, carré des Larrons, etc., tous ont aussi maintenu l'offre à la clientèle malgré un protocole sanitaire drastique, reprend Stéphanie Gouez. Ce qui montre la grande capacité de résilience des acteurs économiques du commerce et du tourisme. »

> Contact

Service Commerce-Tourisme
Tel. 02 98 50 38 31
commerce-tourisme@concarneau.fr



Deux questions à Jean-Claude Malo, adjoint en charge du commerce, du tourisme et du marché

Quelles sont les conséquences des mesures accordées par la municipalité aux commerçants ?

La somme atteint près d'1 million d'euros. Financièrement c'est très lourd, cependant ce n'est pas une dépense mais une recette qui ne rentre pas ! Nous devons le faire pour soutenir le commerce.

Et le bilan de la saison n'est pas aussi dramatique que ne le laissaient présager les événements du printemps. Les vacanciers sont venus même s'ils ont consommé différemment. Les gens, qui aspiraient à retrouver une vie normale, ont fréquenté les restaurants, le temps clément a rempli les terrasses des cafés, mais la baisse du pouvoir d'achat de la clientèle a été sensible. Un tourisme plutôt local qui a été moins porteur pour le commerce non alimentaire qui, heureusement, après un début de saison difficile, a réussi à remonter un peu la pente.

Les commerçants n'ont pas rattrapé leur chiffre d'affaires affaibli par les deux mois de fermeture. Et il ne faut pas oublier qu'ils devront bientôt régler les arriérés de charges sociales, de loyer, de remboursement des prêts.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Il faut être confiant. On est toujours dans l'inconnu mais on a vu fonctionner cette solidarité entre les commerçants, une solidarité que j'ai toujours constatée en 35 ans d'exercice ! Ils ont fait preuve d'une adaptabilité remarquable, se sontentraîdés, conseillés... Les gens se sont montrés dignes, personne ne s'est plaint. Tout le monde a intégré les protocoles sanitaires obligatoires et le public aussi joue le jeu dans sa grande majorité. Les vacanciers se sont déplacés, même près de chez eux, même pour des durées de séjour très courtes. C'est encourageant ! Nous avons différé quelques projets par la force des choses, mais nous avons six ans pour faire tout ce à quoi nous nous sommes engagés. Alors avançons, restons positifs et... consommons local !



Grâce aux bénévoles de l'Épicerie solidaire et au partenariat avec la Croix Rouge, le Secours catholique et les Restos du cœur, l'aide alimentaire a été livrée à 927 personnes en 2 mois. À titre de comparaison, 456 personnes en avaient bénéficié sur toute l'année 2019.

Les initiatives Covid qui perdurent

L'exceptionnel devient récurrent

Dès le début de la crise sanitaire, la Ville a dû prendre des initiatives afin d'assurer la continuité de ses services à la population malgré le confinement. Certaines de ces actions ont trouvé une légitimité au quotidien et s'inscrivent désormais dans la durée.

LES ASSOCIATIONS SOCIALES AUX CÔTÉS DU CCAS

« Nous avons vécu des moments difficiles mais qui avaient du sens ! » C'est ainsi que Nancy Clark, directrice du CCAS (Centre communal d'action sociale) résume le travail effectué, au moment du bilan destiné à évaluer la réactivité et l'adaptabilité de son service en cette période de crise inédite. Accueil physique, aide alimentaire, numérique, administrative, morale..., s'ajoutant aux autres secteurs d'activité, l'équipe a fait face sur tous les fronts. « Nous avons rempli notre mission de service public en répondant aux besoins essentiels. » Aujourd'hui, le quotidien reprend, bien que de nouvelles difficultés qui frappent les personnes fragiles nécessitent d'adapter le fonctionnement existant. Le CCAS maintient donc le contact téléphonique régulier, mis en place dès le début du confinement, avec les personnes inscrites sur le registre des personnes isolées, ainsi qu'avec toutes celles de plus de 72 ans ayant répondu à la proposition. Via la plateforme téléphonique « Allo, selaou », les publics isolés de tous âges trouvent

aussi, depuis septembre, une écoute et un soutien en fonction de leur situation. Cette action est animée par la Croix Rouge et le Secours catholique qui se sont montrés particulièrement présents auprès du CCAS au plus fort de la crise et ont apporté une aide essentielle que le CCAS veut pérenniser.

LE CONFINEMENT, TERREAU D'IDÉES NEUVES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE !

La créativité de la Direction Éducation Jeunesse a été d'un grand secours pour adapter l'organisation des lieux d'accueil afin de répondre aux besoins des familles.

Les sorties des enfants étant limitées, le service Jeunesse a donc fait venir à eux les animations ! Sur le modèle du fonctionnement de la pause du midi en période scolaire, 14 associations ont investi les lieux avec leurs savoir-faire sportifs ou culturels. « Une façon d'aider les associations et de les faire connaître aux enfants tout en assurant des activités de qualité », résume Éric Malléjacq, adjoint en charge de la petite enfance,

de l'éducation et de la jeunesse. Une initiative qui s'ancre.

Les associations, également présentes pour « Les petits curieux ont du ressort » à destination des enfants bénéficiant du DRE (Dispositif de réussite éducative), dans l'impossibilité d'intervenir physiquement, ont adapté leurs ateliers pour une diffusion numérique hebdomadaire d'anglais, d'arts plastiques ou de sciences qui ont finalement duré... jusqu'aux vacances d'été à la demande des familles.

Autre innovation, le site Tatatalam, créé dans cette période critique pour offrir des ressources aux familles confinées (propositions d'activités, conseils de lecture...) se pérennise afin de mieux visualiser les activités des jeunes dans le cadre des structures de loisirs de la ville.

Le soutien à la vie associative

La Ville a affecté une partie des subventions du Fonds d'aide à la création, non attribuées, à un fonds d'urgence destiné à soutenir les associations ayant engagé des frais dans des événements finalement annulés pour cause de Covid-19.

Par ailleurs, les associations vont disposer, dès 2021, d'un guichet unique destiné à faciliter leurs relations avec la Ville et à simplifier leurs démarches administratives. Ce futur pôle de ressources, coconstruit par les services municipaux et les élus, offrira de nouveaux services. Alain Echivard, en charge de la culture et de la vie associative, est désormais l'élu référent des associations.

Réduire la fracture numérique

Le confinement a mis en évidence des inégalités entre les familles pour l'accès au numérique. Une fracture importante qui a conduit le directeur de l'école de Kerandon à tirer la sonnette d'alarme dont le signal a été entendu par la municipalité.

Les acteurs du Contrat de Ville, porté par CCA, se sont mobilisés pour rendre possible la continuité pédagogique scolaire alors que les établissements avaient fermé leurs portes. Grâce aux actions conjointes du directeur de l'école de Kerandon, du Fab Lab, des services de CCA et de la Ville, six familles ont été équipées en urgence pendant le confinement. La Ville a souhaité poursuivre cette

action en prêtant ordinateurs portables et clés 4G à 25 familles du quartier de Kerandon dont les enfants sont scolarisés du primaire au lycée.

Destinée aux jeunes, la démarche intègre aussi les parents pour les soutenir dans l'éducation de leurs enfants sur les questions numériques. Afin de les accompagner dans l'usage autonome de ces outils, des formations collectives vont être organisées. Une démarche soutenue par le DRE (Dispositif de réussite éducative) en partenariat avec l'Espace Jeunes, la Balise, CCA, le CDAS, le collège des Sables-blancs et le Fab Lab. Une aide à l'acquisition d'équipements informatiques est également à l'étude.

LES SERVICES À LA JEUNESSE FONT PEAU NEUVE

La municipalité profite de cette nouvelle mandature pour remettre à plat les offres éducatives de la Ville et repenser les services à la jeunesse.

Comme l'explique Éric Malléjacq, adjoint à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse : « Nous devons suivre l'évolution des jeunes, être à l'écoute de leurs aspirations, pour rester un service public efficace. Le monde change, nos propositions correspondent-elles encore aux besoins des familles ? » De cette réflexion va naître un Projet éducatif concernant "les jeunes" de 0 à 25 ans qui associera tous les services afin de mettre toutes les compétences municipales au profit des jeunes de façon optimale et complémentaire.

La construction de ce Projet éducatif, entamée en septembre de cette année, s'achèvera en septembre 2021, temps nécessaire pour se familiariser avec les enjeux du territoire, réaliser un diagnostic et associer la population et les différents acteurs éducatifs locaux. Les élus vont pouvoir s'appuyer sur « Lab'Oussole », le Laboratoire d'initiatives éducatives lancé par la Direction Éducation Jeunesse pour animer des ateliers participatifs.

« Nous utilisons des outils d'animation ludiques pour partager l'état des lieux mais également construire des propositions avec les élus, les services, les partenaires et la population », précise Éric Malléjacq.

Ce Projet éducatif constituera le document de référence présentant les orientations pour toute la durée du mandat afin d'offrir aux familles « des actions concrètes, innovantes et efficaces ».

> Contact

Service Education-Jeunesse
Tél. 02 98 50 38 57
education@concarneau.fr

Vacances studieuses

Ni tout à fait école, ni vraiment centre de loisirs, « l'école ouverte », contexte oblige, a été encouragée cette année par le ministère de l'Éducation nationale. Les élèves volontaires ont profité de ce renforcement scolaire qui mêle activités éducatives menées par les enseignants le matin et de loisirs l'après-midi (associations, guides du patrimoine...) mises en place avec le soutien de la Ville. La Direction Éducation Jeunesse a également fait le lien entre les familles et le dispositif national « Colos apprenantes » en identifiant les familles éligibles, en avançant le budget (pris ensuite en charge en grande partie par l'État) et en accompagnant le choix de la destination la plus adaptée parmi les séjours pédagogiques labellisés par l'État.

Un atelier dans le cadre des "Vacances apprenantes".



Le PADD

Définir ensemble l'avenir de Concarneau

La phase de diagnostic, préalable à la révision du Plan local d'urbanisme (PLU)* décidée en 2016, est arrivée à son terme. Place désormais à l'élaboration** du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) à laquelle les habitants sont invités à participer. Car c'est aujourd'hui que se dessine le Concarneau de demain.

Le diagnostic, établi en vue de la révision du PLU et qui va servir de base aux élus et aux services pour élaborer le PADD, est un état des lieux global du Concarneau d'aujourd'hui. Il donne ainsi une vision du potentiel d'évolution de la ville, qu'il s'agit désormais d'orienter afin « d'assurer un développement du territoire respectueux de l'environnement et de la qualité de vie des habitants », précise François Guillou, responsable du service Urbanisme.

Aménagements, équipements, habitat, déplacements, paysages, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers..., « le PADD définit les ambitions de la municipalité à toutes les strates de la vie communale et pour les dix années à venir », complète Thierry Le Corre, adjoint au cadre de vie, aux aménagements et aux travaux.

DE NOMBREUSES THÉMATIQUES À CONSIDÉRER

Son élaboration prend en compte les conjectures sociodémographiques et économiques dans un contexte de développement durable et s'appuie sur différents outils, déjà réalisés ou en cours de réalisation au niveau communal, comme l'AVAP, l'Agenda 21, l'ABC... (lire en p. 18) et les documents supra-communaux qui définissent un cadre communautaire, régional, voire national dans le cas du Code de l'urbanisme. La protection du patrimoine (lire en



p.26), les mobilités (lire en p.18), la restauration des espaces naturels (lire en p.19), sont des exemples d'actions concernant le cadre de vie auxquelles les habitants sont déjà encouragés à participer. « La programmation d'équipements publics tels que la future école de musique, l'accueil d'entreprises nouvelles, l'équilibre des

offres commerciales entre le centre et la périphérie, l'affichage publicitaire..., sont aussi des sujets qui concernent chaque Concarnois, et c'est donc avec eux que la municipalité souhaite construire le PADD », souligne encore Thierry Le Corre.

Des pistes de travail ont déjà été proposées par la population qui avait été invitée, en 2019, à travers tables rondes, visites de quartiers et questionnaires, à faire part de ses attentes. Mettant en évidence les enjeux de l'avenir de la ville, ces éléments nourrissent aujourd'hui la réflexion des élus et des services.

* Le nouveau PLU devrait être effectif fin 2023

** Cette deuxième phase sera suivie de la constitution d'outils juridiques (zonage, règlement...) qui permettront de mettre en œuvre le PADD

> Contact

Service Urbanisme
Tél. 02 98 50 38 28
urbanisme@concarneau.fr

Comment s'informer, comment participer

Faisant suite à la présentation publique de la démarche et du diagnostic qui a eu lieu le 30 septembre dernier, une exposition est actuellement proposée en mairie et consultable sur le site internet de la Ville. Le 22 octobre, un atelier citoyen prévoit de définir avec les habitants les orientations générales de ce PADD. Les habitants pourront s'y exprimer sur l'avenir du territoire, formuler leurs attentes et leurs suggestions. Un questionnaire sera également à disposition des Concarnois à partir de fin octobre sur le site internet de la Ville ou à l'accueil de la mairie.

Des ateliers spécifiques s'adresseront aux plus jeunes en fin d'année.

Le public peut également faire part de ses observations sur un registre en mairie (ainsi que dans les mairies annexes de Beuzec-Conq et Lanriec) ou par courriel à l'adresse urbanisme@concarneau.fr.

L'ensemble des remarques formulées sera annexé au registre de la concertation préalable.

Une réunion publique de présentation des orientations générales retenues du PADD se tiendra en février 2021, avant la tenue d'un débat au conseil municipal, au printemps.



La nouvelle équipe municipale

Enthousiasme et détermination

Au lendemain des élections du 28 juin dernier, les membres de la municipalité ont pris leurs fonctions dans un contexte de crise particulier qui perdure. Marc Bigot, qui se veut « *le maire de tous les Concarnois* », nous expose les grandes lignes de cette situation inédite et des actions futures de cette nouvelle équipe – dont une partie fait ses premiers pas en politique – « *très enthousiaste et déterminée à servir la cité de façon constructive* ». Le confinement et la période de vacances estivales, associés aux mesures sanitaires, ont réduit l'année municipale à ce dernier trimestre : celui-ci devra concentrer un maximum d'actions afin de reprendre au plus vite un rythme de fonctionnement normal.



La création de la médiathèque accompagnera l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville.

Interview de Marc Bigot

« Fier de ma ville et de ses habitants »

Né en Ville close, ayant grandi au Passage-Lanriec, secrétaire du Comité local des pêches durant de longues années, Marc Bigot a l'eau du port dans les veines !

Sa carrière professionnelle, son investissement dans différentes associations, puis pour la collectivité lors du précédent mandat, l'ont conduit au poste de premier édile d'une ville dont il est « particulièrement fier » et qu'il souhaite voir prospérer durablement sans perdre ses caractéristiques essentielles.

La mise en place de sa nouvelle équipe a forcément été dominée par la situation sanitaire et les mesures d'aide à définir. Mais, sans quitter de vue le contexte, le travail de fond a repris.

Sillage : La municipalité a mis en place des mesures pour aider entreprises et associations à faire face au ralentissement économique dû à la crise sanitaire. Leur impact sur les finances de la Ville remet-il en cause le budget de ce mandat ?

Marc Bigot : La Ville peut se montrer réactive si elle a la capacité financière de le faire, si elle n'est pas endettée. Et la rigueur financière des mandats précédents a laissé une situation saine. C'est une bonne formule que je veux conserver.

Pour ce qui nous concerne, il s'agit surtout d'un manque à gagner de près d'un million d'euros du fait des exonérations (lire en pages 6 et 7) accordées cet été. Les parkings payants, par exemple, rapportent 500 000 euros dont il faudra se passer. Mais c'était nécessaire.

La plupart des associations ont dû cesser leurs activités. Nous les avons soutenues en leur proposant d'animer des ateliers dans les centres de loisirs, cet été, ce qui leur a permis de constituer un minimum de trésorerie. Nous avons été à leur côté pour qu'elles abordent la rentrée dans des conditions viables.

Il fallait empêcher que l'économie et l'associatif s'écroule. Nous avons veillé à ce que ça n'arrive pas.

Le contexte sanitaire a renforcé les questionnements sur la situation environnementale et sociale. Comment envisagez-vous la gestion de la cité dans ce sens ?

Cela a commencé par un remaniement des commissions, désormais moins nombreuses mais pluridisciplinaires et complémentaires. L'objectif étant d'avoir une vue globale des projets élaborés simultanément par différents services dans une optique de développement durable, pour faire de l'urbanisme différemment. Faire cohabiter vélos, piétons et véhicules en toute sécurité, en tenant compte de la configuration de la ville... l'équation est parfois compliquée ! Dans les nouveaux lotissements, c'est simple. Mais ces derniers signifient un étalement urbain non souhaitable. Il faut donc reconstruire la ville sur la ville, lui permettre de se développer tout en préservant l'atmosphère de Concarneau, les rues étroites, les quartiers historiques, et en valorisant l'existant, telle que la place de l'Hôtel de Ville qui fait le lien entre la Ville close et la corniche et mérite mieux qu'un parking ! La réalisation de la médiathèque



Sécurité renforcée

Les actes d'incivilités vont être gérés par une Police municipale à vocation environnementale et citoyenne qui va décharger le commissariat des infractions telles que les masques jetés à terre, les tags, etc. Des caméras de protection vont être installées dans les zones à risques que sont les bords à quai relevant de la Ville* au port de plaisance, ainsi que sur la place Charles-de-Gaulle. Dissuasives, elles ont aussi pour objectif d'éclairer les circonstances d'accidents éventuels. Les enregistrements ne sont visionnés qu'à la demande du procureur. Le commissariat aura cependant un regard sur ce qu'enregistrent les caméras lors d'événements avec foule.

* La zone portuaire relève de la Chambre de commerce et d'industrie ou de la Région Bretagne responsable de toute la section réparation-construction navale.

communautaire, à l'emplacement de l'ancienne Caisse d'Épargne, en sera l'occasion.

Faire coïncider notre vision de l'intérêt général avec la réalité du terrain sera notre quotidien. Et nous souhaitons le faire avec les habitants, comme l'a fait l'équipe précédente pour l'aménagement du quartier de la gare, en gestation depuis plus de six ans. Ça peut sembler long mais les élus ne peuvent pas décider du futur d'un secteur impactant et stratégique sans ses habitants.

On va travailler sur les projets structurants dans cette optique durable et participative qui inclut la transversalité entre les services, les élus, et en concertation avec la population.

Qu'en est-il des chantiers déjà planifiés et de ceux à venir ?

Le mois de juillet a été particulièrement intense pour poser les bases de travail dans l'urgence car l'année va se résumer à ce dernier trimestre, avec toutes les conséquences que ça a sur les gros projets qu'on aurait pu lancer dès le début du mandat. Mais, si certains chantiers sont reportés par la force des choses, aucun n'est annulé.

La phase de diagnostic du Plan local d'urbanisme (PLU), qui doit subir une révision générale, est arrivée à son terme, il s'agit maintenant de travailler sur le plan lui-même pour construire la ville de demain, celle de 2030-35. La valorisation du patrimoine en fait partie et la convention de restauration signée avec l'État en 2019 va permettre de réhabiliter 10 des 16 monuments historiques dans les six prochaines années.

Pour prolonger les gros chantiers effectués pour les associations lors des mandats précédents (Maison des associations, le pôle nautique, la ferme du Moros et l'ancien presbytère de Lanriec), on ouvrira, d'ici un an, de nouveaux locaux associatifs qui comprendront salles de réunion, de stockage d'archives et autres.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) disposera lui aussi de nouveaux locaux avant la fin du mandat car l'ancien bâtiment ne répond plus aux besoins. On réfléchit au devenir de l'École de musique et du Centre des arts (CAC). Ce dernier est un dossier lourd et nous ne prendrons pas de décision pour le moment.

Nous avons beaucoup de retard à rattraper au niveau de l'accessibilité des bâtiments publics qui sont intégrés dans les travaux de la Ville, mais c'est en cours.

Vous êtes donc un maire fier de sa ville et de ses habitants...

Concarneau est la 3^e ville du Finistère, on vient s'y promener, y compris en hiver, c'est un marqueur de son attrait touristique ! Elle bouge dans tous les domaines et je crains qu'on ne manque de place pour accueillir toutes les entreprises qui en font la demande mais il faut préserver cette diversité économique.

Il y a peu de villes qui disposent d'autant d'atouts. On le voit des remparts de la Ville close ! Les plages au centre-ville, les chantiers navals, la créée qui va bénéficier d'un plan de modernisation et accueillir des activités nouvelles, les départs de courses au large...

Elle est loin, celle qu'on qualifiait autrefois de « belle endormie » ! Concarneau fait envie. Il y a des gens qui y travaillent, des enfants qui y naissent et vont remplir les écoles. Bien sûr, il reste des choses à faire et c'est bien pour ça qu'on est là. On va continuer à tirer Concarneau vers le haut, je n'ai pas d'autre ambition.

Et c'est une ambition partagée qui efface les conflits partisans. L'habitude de faire face aux défis peut-être, ou le côté solidarité maritime. On peut parler de fierté commune aussi : les bateaux concarnois sont partout et les bateaux construits à Concarneau également.

La nouvelle équipe municipale

Vos 33 élus



**Mme Annick
MARTIN**

1^{re} Adjointe

Vie économique, affaires
maritimes, affaires
portuaires



**M. Thierry
LE CORRE**

2^e Adjoint

Cadre de vie,
aménagement, travaux



M. Marc BIGOT

Maire



**Mme Fabienne
LE CALVEZ**

3^e Adjointe

Solidarité, logement



**M. François
BESOMBES**

4^e Adjoint

Développement durable,
environnement, transition,
mobilité



**Mme Monique
CAPITAINE**

5^e Adjointe

Stratégie financière



M. Éric MALLEJACQ

6^e Adjoint

Petite enfance, éducation-
jeunesse, politique de la
ville, sports



**Mme Marguerite
BAQUE**

7^e Adjointe

Citoyenneté, vie locale,
état civil



**M. Jean-Claude
MALO**

8^e Adjoint

Commerce, tourisme,
marché



**Mme Sonia
MARREC**

9^e Adjointe

Démocratie locale,
personnel



**M. Philippe
HENNION**

Adjoint spécial Lanriec,

Conseiller municipal
Délégué au personnel



M. Alain ECHIVARD

Adjoint spécial Beuzec,

Conseiller municipal
Délégué à la culture
et à la vie associative



M. Patrick HEMON

Conseiller municipal

Délégué aux sports



**M. Quentin
LE GAILLARD**
Conseiller municipal
Délégué à la jeunesse



M. Yann ALLOT
Conseiller municipal
Délégué à la sécurité



**Mme Valérie
GUILLOU**
Conseillère municipale



M. Fabrice ROBIN
Conseiller municipal



**Mme Evelyne
LE NEVE**
Conseillère municipale



**Mme Ludvine
CRUAU**
Conseillère municipale



**Mme Jocelyne
FLANDRIN**
Conseillère municipale



**Mme Marie-
Christine
LE NOUENE**
Conseillère municipale



**Mme Annie
MOULLEC**
Conseillère municipale



M. Patrick VASSEUR
Conseiller municipal



**Mme Élisabeth
TARTENSON**
Conseillère municipale



**Mme Elisabeth
JANVIER**
Conseillère municipale



M. Thomas LE BON
Conseiller municipal



Mme Julie DUPUY
Conseillère municipale



**M. Jean-Loup
THÉRY**
Conseiller municipal



**Mme Jeanne
LE GRAIN**
Conseillère municipale



**M. Pierre-François
BONNEAU**
Conseiller municipal



M. Antony LE BRAS
Conseiller municipal



**Mme Nathalie
RENAULT**
Conseillère municipale



M. Gilles HUARD
Conseiller municipal

Portraits

Les nouveaux venus

Parmi les 33 élus concarnois composant la nouvelle équipe municipale, certains font leurs premiers pas en politique. Ils ne sont cependant pas totalement inconnus du public, car tous sont déjà investis dans la vie de la cité par le biais de l'engagement associatif. Voici cinq d'entre eux ayant la charge de postes clés.



Mme Annick MARTIN

1^{re} Adjointe

Vie économique, affaires maritimes,
affaires portuaires

UN REGARD ET UNE VOIX

De son quartier aux Filets bleus, de l'Association des parents d'élèves à la Société des régates, Annick Martin s'est de tout temps investie dans la collectivité. Impliquée donc, par caractère, et communicante par formation, elle se réjouit de découvrir la ville « sous un angle plus complet et complexe qui élargit le regard qu'on porte sur elle » et les perspectives d'action. Pour mener à bien sa mission, Annick Martin souhaite porter la voix de Concarneau auprès des instances portuaires qu'elle sera amenée à rencontrer.

M. Thierry LE CORRE

2^e Adjoint

Cadre de vie, aménagement, travaux

LES ÉPAULES SOLIDES

S'il a longtemps été artisan électricien indépendant à Concarneau, Thierry Le Corre a d'abord dirigé de grands travaux à l'international. Cette expérience, qui légitime la lourde charge qui incombe désormais au jeune retraité, est complétée par une connaissance du traitement des eaux acquise en début de carrière. Une compétence qui l'a conduit à intégrer la commission Eau et assainissement de CCA. Ce Concarnois de souche a activement participé à la vie de plusieurs associations sportives.



Mme Fabienne LE CALVEZ

3^e Adjointe

Solidarité, logement

ALTRUISTE

Très attachée aux quartiers de Kerandon et du Poteau Vert où elle a grandi, Fabienne Le Calvez défend la notion de quartier qu'elle valorise également dans ses fonctions chez un bailleur social. Parce qu'elle éprouve le réel besoin de se mettre au service des autres, elle a naturellement proposé son assistance dans ce sens à l'équipe municipale... qui a traduit cela par un poste d'adjointe, imprévu mais accepté avec enthousiasme et une vision mûrement réfléchie de la charge.

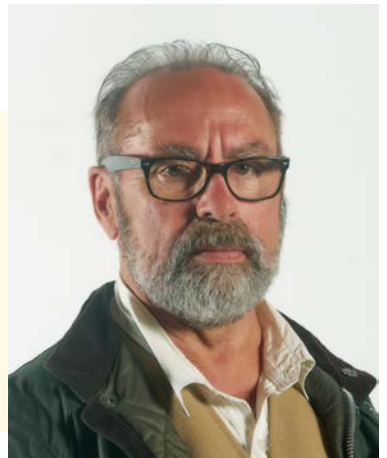


M. Jean-Claude MALO
8^e Adjoint
Commerce, tourisme, marché

L'HOMME DE TERRAIN

Il a fait de sa passion (le livre) son métier, et de son métier, un atout au service de la collectivité. Le libraire se félicite de la compréhension qu'il peut avoir des problématiques des commerçants dont il a la charge, tandis que l'homme souhaite mettre à profit son sens du contact et de la diplomatie pour aborder ses dossiers par le dialogue. Concarnois depuis 35 ans, Jean-Claude Malo a tenu un rôle actif dans l'Association du musée de la Pêche et débute sa carrière d'adjoint avec enthousiasme.

M. Patrick HEMON
Conseiller municipal
Délégué aux sports



LE GOÛT DU CHALLENGE

S'il a abandonné les championnats cyclistes, Patrick Hémon pratique encore, à 69 ans, la compétition de course à pied. C'est dire si l'ancien président du Club cycliste concarnois, qui s'est également un temps investi dans les Filets bleus et les Restos du cœur, aime les défis. L'accompagnement des 70 associations sportives de Concarneau n'en est pas le moindre. L'esprit curieux et le sens du contact dont fait preuve cet ancien éducateur social vont lui être sans aucun doute d'une aide précieuse.



M. Quentin LE GAILLARD
Conseiller municipal
Délégué à la jeunesse

LE REGARD DE LA JEUNESSE

Il a à peine 22 ans et, en poche, une licence d'histoire et sciences politiques tout récemment obtenue. Quentin Le Gaillard se distingue par son jeune âge, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une vision très précise de la politique de la ville. Un domaine qui constitue un sacerdoce, en quelque sorte, puisqu'il se destine à l'administration publique territoriale. Il souhaite travailler sur l'avenir de Concarneau avec les habitants de sa génération en allant au-devant de la jeune population.

concarneau
à vélo #



Ville de Concarneau

Un guide pratique qui permet de combiner des liaisons cyclables avec des lignes de bus ou avec le bac.

Développement durable

Les déplacements doux sur tous les plans

Poursuivant la politique d'aménagement durable des mandats précédents, la nouvelle municipalité développe les parcours sécurisés destinés à favoriser la pratique du vélo et de la marche. Une mesure en faveur du climat, doublée d'une amélioration évidente du cadre de vie. Réclamés par les usagers, ces aménagements sont pensés avec eux.

Diminution de la pollution sonore, atmosphérique et même visuelle si l'on envisage que les parkings feront un jour place à des panoramas plus esthétiques, bienfaits physiques ainsi qu'économie financière, gain de temps aux heures de pointe... Les arguments en faveur des déplacements « doux » que sont la marche et le cyclisme, incitent de plus en plus de personnes à laisser leurs véhicules motorisés au garage, aussi bien pour leurs loisirs que pour leurs déplacements quotidiens.

Pour permettre aux habitants de faire ce choix en toute sécurité, les pistes cyclables matérialisées s'étendent en ville, « l'objectif étant d'atteindre, à terme, un maillage de la ville et de tout le territoire communautaire* », indique François Besombes, adjoint en charge du développement durable, de l'environnement, de la transition et des mobilités. On peut même voir plus loin puisque Concarneau est reliée depuis 2016 à Roscoff par la voie verte qui, via Rosporden, aboutit au parc des Sables-blancs (actuellement en cours de jalonnement vers les différents lieux de la ville).

PLANIFIÉS... DANS TOUS LES SENS DU TERME

Pour atteindre cet objectif, la création ou la complétion de l'existant sont planifiées à chaque projet d'aménagement

(comme cela s'est fait rue de Keriolet en 2019). Les services techniques profiteront de chaque intervention sur la voirie pour procéder à l'installation ou à l'amélioration d'une piste cyclable en la sécurisant, en intégrant une signalétique et des équipements adaptés, en élargissant les trottoirs...

Le principe étant de pouvoir combiner les différents modes de déplacements urbains et interurbains, un plan indiquant les parcours de six itinéraires existants, soit 30 kilomètres de pistes matérialisées, a été conçu sur le modèle des plans d'autobus. Le dépliant informe des distances et du temps nécessaire pour effectuer chaque parcours, mais aussi des plages horaires du bac du Passage (sur lequel on peut charger son vélo), et il situe services et équipements publics. La version numérique interactive croise ce réseau avec les lignes de bus.

« Le plan est également un outil de travail pour les différents services, une base leur permettant de programmer l'évolution du réseau, signale François Besombes. Il est donc destiné à s'enrichir au fur et à mesure des améliorations apportées. »

Ce plan est disponible en mairie et à l'Office de tourisme et sa version numérique est téléchargeable sur le site internet de la Ville.

* Les départementales sont cependant de la compétence du Conseil départemental.

Le patrimoine naturel

Enjeu urbain !

Initié en novembre 2017 dans le cadre de l'Agenda 21, et soutenu par un financement de l'Office français de la biodiversité (OFB), l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est arrivé au terme de son diagnostic. Cet état des lieux du patrimoine naturel local sera dorénavant pris en compte dans toute décision d'aménagement public.

Pilotés par la Ville, les groupes d'études ont réuni pendant trois ans scientifiques et associations naturalistes locaux - dont les données préexistantes ont servi de base de travail - épaulés par les habitants volontaires qui se sont mobilisés pour aider à compléter ces données par leurs observations*. « Il s'agit d'une démarche participative dans laquelle tout le monde a eu sa place sans notion de hiérarchie, le citoyen acteur comme l'élu », remarque François Besombes, soulignant ainsi l'universalité du sujet. Pour sensibiliser la population aux enjeux de la démarche, 60 ateliers pédagogiques d'acquisition de connaissances et de stratégies nouvelles ont d'ailleurs été mis en place pendant cette même période : ils ont concerné plus de 1 000 participants.

PART INTÉGRANTE DES POLITIQUES PUBLIQUES

La synthèse de ces travaux, effectuée par l'association Bretagne Vivante, est désormais établie. Elle recense les espèces fauniques et floristiques terrestres et littorales, les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques nécessaires à l'évolution et la reproduction des espèces sur le territoire. Une attention particulière a été portée aux zones ouvertes à l'urbanisation.

« L'objectif était de connaître cette biodiversité présente dans notre territoire afin de mieux la préserver lors des aménagements. C'est un devoir moral mais c'est aussi une plus-value dans une ville touristique », poursuit l'élu. Afin de préserver cette richesse et de restaurer les biotopes qui auraient souffert de la présence humaine, cet inventaire cartographié sera donc intégré au dossier de révision du Plan local d'urbanisme (PLU) qui prévoit le développement de la ville pour les dix prochaines années. « Car il ne s'agit pas de ne pas faire les choses mais de les faire autrement, dans une stratégie de développement raisonné, à long terme. Tous les secteurs municipaux sont aujourd'hui concernés (urbanisation, gestion de l'eau, tourisme, agriculture...) et doivent incorporer le sujet à leurs réflexions », insiste François Besombes. Le comité de pilotage qui s'est réuni en septembre a élaboré un plan d'actions à mettre en place. Ces propositions opérationnelles seront soumises au vote des élus en novembre.

* L'ABC a permis en une année de doubler le nombre de données recueillies depuis un siècle.

> **Contact :**
Service Développement durable
Tél. 02 98 50 39 14
developpementdurable@concarneau.fr

Ne rien jeter ! Ici commence la mer

Les déchets « oubliés » sur les plages ne sont pas les seuls à polluer les océans. Ceux jetés près des avaloirs d'eaux pluviales sont conduits directement à la mer dès qu'il pleut. Les communes de Concarneau Cornouaille Agglomération et du Pays fouesnantais ont pris la décision d'alerter la population en apposant des plaques de laiton portant l'inscription « Ne rien jeter, ici commence la mer » sur les avaloirs. Quarante-cinq de ces clous parsèment les rues de Concarneau dont 33 rien qu'en Ville close. Bien sûr, les bouches d'égout conduisent, elles, les déchets à la station d'épuration, mais l'idéal évidemment serait de ne rien jeter au sol ! Rappelons que tout contrevenant pris sur le fait doit s'acquitter d'une amende de 68 euros. D'autant que le coût environnemental se double d'un coût économique : le montant de l'opération totale est de 15 000 euros financés par CCA et la Communauté de communes du Pays fouesnantais ainsi que par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

La petite maison grandement vertueuse



Konik-Art Lab

Ils y ont passé dix mois en totale autonomie. Clément Chabot et Pierre-Alain Lévêque, ingénieurs au Low-tech Lab et concepteurs d'une « tiny house » équipée de systèmes simples, issus du recyclage et de la récupération, et aux besoins énergétiques faibles, ont fait visiter tout l'été leur petite (mais confortable) maison en bois, non raccordée aux réseaux de fluides, installée près du Fab Lab de Kerandon. Chacun des (très nombreux !) visiteurs a pu y constater que cette basse technologie était accessible à tous et à tout type d'habitat.





Une cuisine maison à grande échelle.

Les circuits courts

Proximité, solidarité, durabilité

À l'heure de la transition énergétique, faire travailler les producteurs locaux devient pour beaucoup d'entre nous une évidence qui s'est encore amplifiée dans le contexte de crise sanitaire.

Pour un producteur, réduire, voire supprimer les intermédiaires le séparant de sa clientèle lui permet d'augmenter la transparence sur ses produits tout en améliorant ses marges. Cela limite les transports, et donc la consommation d'énergie fossile, et éventuellement les emballages, donc les déchets. La santé du consommateur... et celle de la planète sont gagnantes. Les producteurs locaux le sont également. C'est d'ailleurs l'argument originel de l'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture de proximité) qui assure à l'agriculteur un revenu minimum et régulier en faisant régler à l'avance à ses adhérents des produits de qualité, issus de l'agriculture biologique ou en voie de conversion, et forcément de saison. Dans la même veine, « La Ruche qui dit oui » permet de commander sur Internet des produits à récupérer ensuite près de chez soi. Du pain aux produits d'hygiène en passant par la viande, les produits laitiers, le miel ou les tisanes..., la production locale touche

tous les secteurs et beaucoup de ces agriculteurs pratiquent la vente directe à la ferme : les échanges commerciaux s'enrichissent alors d'échanges sociaux.

LA DÉMARCHE DE LA CUISINE CENTRALE

La municipalité s'est engagée dans ce même mouvement en favorisant au maximum l'approvisionnement local de la cuisine centrale qui fournit les repas pour les cantines scolaires, les accueils de loisirs et les personnes âgées livrées par le service de portage à domicile. « C'est une question d'éthique mais aussi une façon de développer l'économie du territoire, signale Eric Malléjacq, élu en charge de l'éducation et de la jeunesse. C'est une réelle volonté qui n'est pas nouvelle mais qui demande du temps car elle doit se construire en fonction des contraintes inévitables. »

La cuisine collective rencontre, en effet, quelques difficultés qui ne peuvent pas toutes être surmontées, du moins pour l'instant. Par exemple, les achats

au Groupement de commandes des établissements d'enseignement publics du Finistère, basé à Morlaix, ne permettent pas de choisir les producteurs. « Nous sommes soumis aux règles du marché public », constate Eric Malléjacq. Ces règles, qui permettent d'avoir accès aux tarifs mais non aux coordonnées du fournisseur, connaissent cependant des assouplissements qui répondent au bon sens écologique : le responsable de la cuisine centrale, Guy Lamour, se satisfait de pouvoir, à partir de janvier prochain, s'assurer que les laitages commandés proviendront du secteur Finistère Sud (sans plus de précisions).

Le souhait de traiter directement avec les producteurs se heurte à d'autres écueils : « Les producteurs locaux ne peuvent nous fournir les volumes nécessaires pour satisfaire les 1 000 repas servis chaque jour en période scolaire, précise Guy Lamour, d'autant plus que certains produits, tels que les pommes, doivent être calibrés et de la même variété. »

Pour l'instant, seuls les achats de poisson sont effectués localement avec un mareyeur concarnois. Logique pour un des premiers ports de pêche français ? Pas forcément. « Car l'établissement doit



Brigitte Pézenec de la ferme de Coat-Melen présente, chaque mardi, sur le marché de Beuzec.

La lutte contre le gaspillage et le plastique

Alors que les élèves des écoles concarnaises effectuent le tri sélectif de leurs déchets, la municipalité souhaite réduire ceux-ci en luttant contre le gaspillage alimentaire et en limitant drastiquement l'usage du plastique dans les cantines. Les enfants ont été impliqués dans des tests menés depuis le printemps 2019 ayant pour but de connaître les quantités et la nature des déchets alimentaires, ainsi que les motifs du rejet par les jeunes consommateurs. Ces tests permettront de mener des actions concrètes et ciblées. Les repas seront à l'avenir transportés dans des contenants bannissant le plastique. Néanmoins, les contraintes techniques et humaines liées aux différentes alternatives (inox ou matières recyclables) nécessitent une analyse fine. La crise sanitaire a malheureusement retardé la démarche, mais le sujet reste « une priorité municipale » pour Éric Malléjacq, élu en charge de l'éducation jeunesse.

Une campagne d'affichage pour encourager la consommation locale

Parmi les mesures de soutien destinées aux commerçants concarnois touchés par la crise sanitaire, la campagne d'affichage « Ils travaillent ici, j'achète ici » avait pour but de sensibiliser les consommateurs à l'achat de proximité, alors que les enseignes locales avaient grand besoin de la solidarité de leur clientèle. À partir de la deuxième quinzaine de mai et durant cinq semaines, 25 affiches ont arboré le portrait de commerçants et artisans locaux - coiffeuse, épicier, bijoutière, plombier, fleuriste... - prouvant le dynamisme concarnois en matière de services, le prénom de chaque commerçant indiqué sous sa photo suggérant bien l'idée de proximité.

« Nous avons voulu montrer la diversité des activités en place et encourager ainsi la consommation locale, rappelle François Besombes, élu à l'origine du projet. L'action était purement symbolique, mais la municipalité devait afficher son soutien aux commerçants. Et beaucoup de consommateurs ont fait preuve de même esprit solidaire. »



être équipé d'une machine afin de fournir des filets calibrés», souligne Guy Lamour. Une solution ? « Il faudrait pouvoir passer commande bien en amont aux producteurs locaux qui programmeraient leurs productions en fonction des demandes », préconise Guy Lamour.

Malgré ces freins, la Ville a pour ambition de développer ses approvisionnements locaux : cela se fera grâce à des évolutions réglementaires, mais aussi à la faveur d'installations de nouveaux producteurs sur le territoire concarnois.

> Contact :

Cuisine centrale
Tél. 02 98 50 13 29
cuisine-centrale@concarneau.fr

LA VENTE DIRECTE AU MARCHÉ DE BEUZEC

Cela fait maintenant trois ans que les producteurs locaux s'installent à Beuzec-Conq chaque mardi de 16 h à 19 h, du printemps à l'automne. Leur présence est d'autant plus importante que l'activité commerciale s'est peu à peu éteinte dans ce quartier plutôt résidentiel. Seuls subsistent aujourd'hui un restaurant et un café-bar-épicerie. Le petit marché fidélise sa clientèle en répondant aux critères visés par la Ville :

« Nous voulions redynamiser le quartier en favorisant la qualité alimentaire et les producteurs locaux respectueux de l'environnement, indique Alain Échivard, adjoint spécial attaché à Beuzec. Les débuts ont été difficiles, mais grâce à la volonté et l'engagement des producteurs, nous constatons aujourd'hui que la fréquentation, déjà croissante, a encore augmenté depuis le confinement. » Deux producteurs historiques se retrouvent donc chaque semaine sur la place, rue de Stang Coulz, autour du camion du pizzaiolo Arnaud Scoarnec, présent lui de longue date : le maraîcher Benoît Denais de Tourc'h et la ferme de Coat Melen de Coray qui y écoule ses volailles, poulets, viande d'agneau, œufs... Le poissonnier et la fromagère des débuts sont partis vers d'autres projets et des appels sont lancés pour les remplacer. Un boulanger serait également le bienvenu. Les producteurs de viande de bufflonne et de la première mozzarella bretonne au lait de bufflonne devraient s'y installer bientôt. Chaque mercredi, à 16 h 30, se tient aussi le marché de produits biologiques au centre-ville.

> Contact :

Service Commerce Tourisme
Tél. 02 98 50 38 31
commerce-tourisme@concarneau.fr



Anse de Kersaux : des mouillages plus écologiques permettront de préserver les fonds marins.

Plaisance

Des mouillages sans dommages

Exit, très bientôt, les mouillages classiques qui abîment les fonds marins, ils seront interdits en 2026. Concarneau anticipe et s'engage dès à présent dans le remplacement de ces mouillages.

Dans sa directive-cadre Stratégie pour le milieu marin, l'Union européenne a posé une limite à l'utilisation des mouillages classiques, type corps-morts, bouées et chaînes, abrasifs pour les fonds littoraux. Dès 2026, ces mouillages devront être remplacés par des systèmes à moindre impact, utilisant des matériaux durables (ancre à vis, textiles...), dès lors qu'ils sont situés sur des fonds sensibles. « La municipalité ayant décidé d'anticiper la loi, le port de plaisance a répondu à deux appels à projets qui vont apporter une aide financière au remplacement des mouillages de l'anse de Kersaux, mais

également donner à Concarneau le statut de précurseur et d'ambassadeur de la démarche », souligne Annick Martin, l'élue en charge des affaires maritimes et portuaires.

LE SOUTIEN FINANCIER DE DEUX INSTITUTIONS

C'est dans ce cadre que l'Office français de la biodiversité (OFB) a retenu la candidature de Concarneau à son appel à manifestation d'intérêt. Un partenariat par lequel Concarneau s'engage à observer le comportement de ces mouillages innovants et à diffuser ses constats afin d'inciter à leur généralisation. Le projet de mise en place d'une Aire marine éducative* va dans ce sens, piloté par les services Éducation et Développement durable de la Ville. En octobre, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne apportera son soutien financier à l'initiative concarnoise.

L'ANSE DE KERSAUX, AIRE DE TEST

La proposition faite par la Ville concerne l'anse de Kersaux** qui accueille actuellement 372 dispositifs de mouillage dont 20 sont exploités par le port, les autres étant occupés par les plaisanciers détenteurs d'une AOT (autorisation d'occupation temporaire). Ces

mouillages ont une incidence négative sur la vie des herbiers de zostères qui tapissent les fonds de l'anse (lire encadré). « Dans les trois prochaines années, le port ne délivrera plus d'AOT afin de récupérer les emplacements qui recevront ces lignes de moindre impact », précise le directeur du port de plaisance, Arnaud Ricard. L'entreprise, qui doit être choisie sous peu, devrait procéder à l'installation d'une trentaine de dispositifs chaque année à partir du printemps 2021. Soit plus de 80 mouillages dont une vingtaine seront proposés aux plaisanciers en escale, les autres seront en location annuelle. « Les usagers, actuellement propriétaires de leur équipement, seront prioritaires. Ensuite les nouvelles demandes ou les renouvellements ne seront accordés qu'aux dispositifs générant un moindre impact sur les fonds marins. » L'augmentation de la tarification sera tempérée par les subventions de l'OFB (30 000 euros TTC) et de l'Agence de l'eau (74 800 euros HT demandés) sur un budget total de 130 000 euros HT.

* L'AME confiée à des scolaires la gestion d'une aire naturelle que les enfants s'engagent à valoriser. Cette action participative, pédagogique, écocitoyenne et intergénérationnelle, fait l'objet d'une charte internationale.

** L'anse de Kersaux se situe sur le site Natura 2000 « Dunes et côtes de Trévignon » où les herbiers ont été identifiés comme habitat à préserver ce qui a été déterminant pour l'OFB.

> Contact :

Port de plaisance
Tél. 02 98 97 57 96
port-de-plaisance@concarneau.fr

Les herbiers de zostères, un intérêt écologique majeur (source OFB)

Les zostères sont des plantes à fleurs marines qui se développent sur les zones de vase et de sable des petits fonds côtiers.

Elles forment des herbiers qui jouent un rôle essentiel dans la clarification de l'eau et dans la lutte contre l'érosion du littoral en créant une barrière physique.

Ces herbiers constituent l'habitat de nombreuses espèces dont la plus emblématique est l'hippocampe. Les zostères sont couvertes d'algues microscopiques, de petits invertébrés et de crustacés à la base d'une longue chaîne alimentaire. Les feuilles et les racines constituent une zone de reproduction pour la seiche et de croissance pour l'araignée de mer.

François Gabart

Toujours dans la course

Alexis Courcois

Dates CLÉS

23 mars
1983

Naissance en Charentes

2013

Vainqueur de la 7^e édition du Vendée Globe

2014

Vainqueur de la Route du Rhum en classe Imoca

2015

Vainqueur de la Transat Jacques Vabre

2016

Vainqueur de la Transat anglaise

17 décembre
2017

Record du Tour du monde en solitaire

2019

Participe à Brest Atlantiques en Ultim

2020

Installation de MerConcept à Concarneau

Été 2021

Mise à l'eau prévue du nouvel Ultim

Homme de tous les records et de toutes les initiatives, François Gabart a choisi d'implanter son entreprise MerConcept sur le port de Concarneau. Après une pause imposée par la Covid-19 et son sponsor Macif, le jeune skipper, ingénieur et homme d'affaires prend un nouveau départ dans la Ville Bleue.

Victoire et nouveau record au Vendée Globe 2013, vainqueur de la Route du Rhum en 2014, de la Jacques Vabre en 2015 puis de la Transat anglaise l'année suivante, et enfin record du tour du monde en solitaire en trimaran le 17 décembre 2017, en 42 jours seulement ! Rien n'arrête François Gabart ? « *Je suis bien quand je suis sur la mer, ou à proximité, comme ici dans un port.* » L'insatiable skipper a choisi Concarneau et son quai Est pour voir plus grand, voir plus loin.

LA PASSION DE LA VOILE

C'est lors d'un voyage à la voile en famille que François Gabart découvre vraiment son goût pour la mer. « *Un tour de l'Atlantique d'un an au départ de Rochefort, en passant par le Portugal, les Canaries, les USA, les Açores... J'avais 6-7 ans, il y avait une proximité et une ambiance à bord qui m'ont beaucoup marqué.* » À son retour, il commence par l'Optimist, puis enchaîne le dériveur et le Tornado, petit cata olympique : « *Je rêvais des JO.* » À 25 ans, il remporte la sélection espoirs Région Bretagne en Figaro : « *Je suis arrivé à Port-la-Forêt, je m'y suis tout de suite plu, et je suis très reconnaissant de l'aide apportée par le milieu de la course au large.* » Devenu plus breton que du beurre demi-sel, François Gabart enchaîne sur la sélection Macif, toujours en Figaro, puis il entraîne son sponsor dans son nouveau rêve : le Vendée Globe : « *Il n'y a pas de raison rationnelle, c'est simplement la course de référence.* »

IMAGINER LES MEILLEURS BATEAUX ET PROTÉGER LES OCÉANS

Après sa victoire en 2013, il repart sur la construction d'un Ultim, un maxi-trimaran volant nouvelle génération. « *À l'époque, j'envisageais déjà de venir à Concarneau qui me semblait le site idéal. Et après nos bons résultats et avec le nouveau projet d'un deuxième maxi en 2018, Concarneau s'est imposé comme une évidence.* » Afin d'accueillir tous

les bateaux Macif et affiliés (Figaro, Imoca, Ultim), MerConcept doit pousser les murs tout en restant près de l'eau. « *Concarneau bénéficie d'un port naturel profond sans souci du marnage, de la place à terre pour nos ateliers et nos bureaux, de la proximité immédiate des quais et des pontons, et d'une forte activité liée à la mer avec la plaisance, la pêche, la construction navale...* » Cette fois-ci, l'entreprise est mûre pour porter le projet d'investissement, et avec quel résultat ! « *3 600 m² de surface, un projet de cata à foils et à moteur, et notre nouveau maxi-trimaran qui va être assemblé ici, à Concarneau.* » Un Ultim conçu et fabriqué en Bretagne à 99 % : « *Nous avons cette chance de concentrer les compétences et les savoir-faire les plus exigeants.* » Mais une fois de plus, le jeune skipper veut aller plus loin : « *Les innovations liées à la course au large doivent servir au monde maritime et à la préservation de la mer. J'ai envie d'accompagner ce transfert de technologies dans des projets communs.* » Et si Macif a annoncé son retrait de la classe Ultim, François Gabart reste optimiste : « *J'espère pouvoir profiter de cette crise pour rebondir et reconstruire un projet autour de ce magnifique bateau. On cherche des acheteurs et des sponsors, et on ambitionne la Route du Rhum en 2022 et un tour du monde en équipage.* » Avec François Gabart à la barre ? « *J'ai envie d'être à bord, c'est sûr !* »



Les sirènes des bateaux de pêche, pavoisés pour l'occasion, retentissent au passage du cortège présidentiel.

Visiteur célèbre

Quand Concarneau recevait le général de Gaulle

Jeudi 8 septembre 1960 : le président de la République prend le temps d'une visite officielle dans la Ville Bleue. De bon matin, le général de Gaulle s'offre un bain de foule et prononce un discours engagé, avant de poursuivre sa tournée bretonne au pas de charge.

Il n'est arrivé que depuis la veille, mais il a déjà visité Brest, l'Arsenal, l'île de Sein, Douarnenez, Quimper... « *Le Président de Gaulle arrive de Quimper à Concarneau le jeudi 8 septembre 1960 à 8 heures du matin, c'est la première étape de son deuxième jour en Bretagne* », précise le Concarnois Jean-Paul Ollivier, dit Paulo la Science, célèbre commentateur du Tour de France et auteur d'une douzaine d'ouvrages sur le général de Gaulle. « *Comme toutes ses visites, celle qu'il fait en Bretagne s'avère très dense : il voulait voir le plus de monde possible, n'était jamais fatigué et suivait un programme très précis.* » Ainsi, il prend tous ses déjeuners en sous-préfecture et couche le soir en préfecture, « *dans un lit spécial, adapté à sa grande taille, qui le précède dans ses déplacements, s'amuse le journaliste, et pendant sa visite en Bretagne, un bloc opératoire est resté disponible pour lui 24 h sur 24 à Quimper, par mesure de sécurité* ».

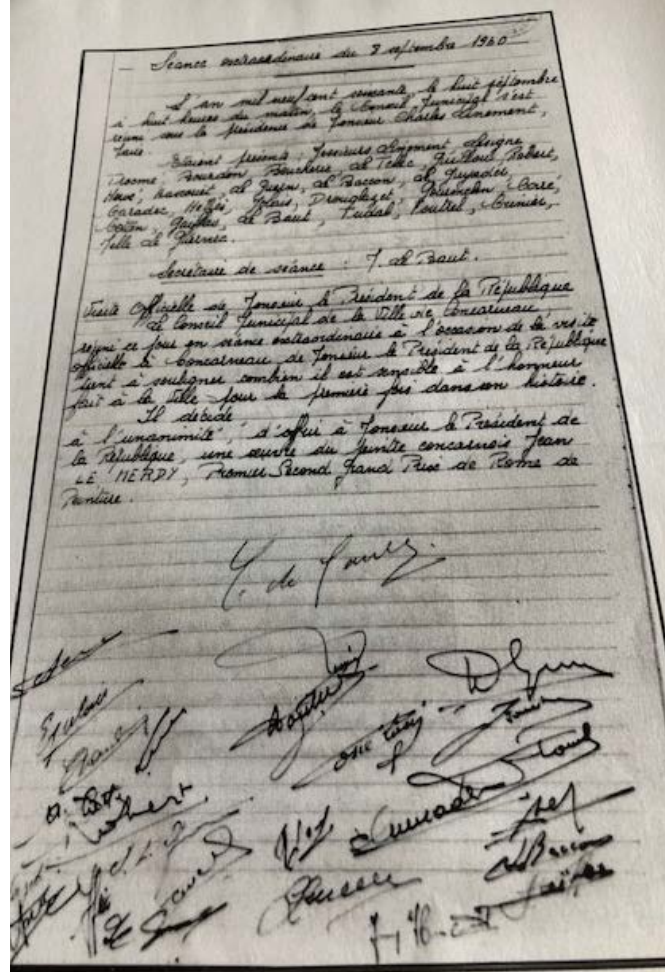
UNE VISITE BIEN ORDONNÉE

À Concarneau, le passage du Grand Charles dure moins d'une heure, mais rien n'a été laissé au hasard. En vue de la venue du Président, le maire Charles Linement a fait publier des consignes : « *Les usines ne doivent pas allumer les chaudières avant 8 h30 pour éviter les fumées nauséabondes, les bateaux de pêche à quai sont priés de pavoiser et de faire sonner leurs sirènes au passage du Président...* », égrène Jean-Paul Ollivier. De même, les

employeurs sont invités à libérer leurs salariés pour accueillir le chef de l'État, tandis que les habitants le sont à décorer leurs balcons aux couleurs de la République. D'ailleurs, la presse relatant la visite le confirme, les consignes ont bien été suivies : « *Le troisième port de pêche de France était en fête pour l'arrivée du chef d'État qu'accueillit le hululement des sirènes de brume des chalutiers massés dans le port et qui tous, avaient hissé le grand pavois.* » Sur la place de la Mairie, la décoration a été soignée : « *Un drapeau sur les halles avec une croix de Lorraine, qui avait d'ailleurs été lacéré pendant la nuit et heureusement réparé, des drapeaux aux balcons et sur les remparts, deux effigies de la fête des Filets bleus sorties pour l'occasion.* » Pourquoi autant d'efforts, une telle mobilisation ? « *C'était de Gaulle, pas n'importe qui ! Il avait fait deux guerres, lancé son appel, créé la sécurité sociale...* », énonce Jean-Paul Ollivier.

LA CRISE ALGÉRIENNE AU CŒUR DU DISCOURS

Le Président fait donc son entrée dans Concarneau devant une foule considérable malgré l'heure matinale : il descend par l'avenue de la Gare pour aller en ville, puis l'avenue Pierre-Guéguin jusqu'à la place de la Mairie où il prononce son allocution. La presse relève qu'il est accueilli « *sur la grand-place de la Mairie, inondée de soleil – où la Reine des Filets Bleus entourée de ses demoiselles d'honneur en costume*



La signature présidentielle apposée sur la délibération du Conseil municipal.



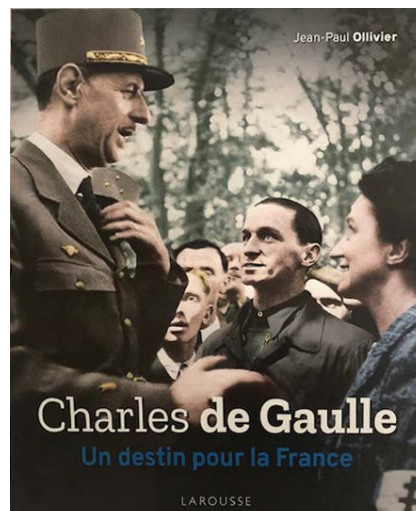
Un bain de foule matinal.

de moire et de dentelle formaient un charmant tableau vivant au pied du podium ». Charles de Gaulle prend la parole, « il délivre quelques poncifs habituels, "je viens saluer votre ville si belle, si courageuse [...], votre ville bretonne, votre ville française"... », raconte Jean-Paul Ollivier. Il parle d'un "monde dur et compliqué", qui "retient d'invectives qu'on se jette à la figure d'un bout à l'autre de l'univers". Mais surtout, comme à chaque discours, il aborde le conflit algérien. Il ne faut pas oublier que nous sommes alors en pleine guerre d'Algérie ! » Le Général utilise d'ailleurs une formule devenue célèbre : « [La France] demande simplement qu'avant d'entamer le débat, avant d'entrer dans la salle, personne n'apporte son couteau. » Le journal *Le Monde*, dans son édition du 9 septembre 1960, pointera que « l'insistance avec laquelle [...] le chef de l'État a évoqué la nécessité de "déposer son couteau" avant d'entamer toute discussion donne à penser que l'idée d'une trêve est bien dans sa pensée ».

LES PETITES HISTOIRES LIÉES À LA VISITE

Après son discours, Charles de Gaulle est invité à signer le compte rendu de la séance du conseil municipal du jour. « On voit sa signature qui se lit en premier au bas du document ! C'est assez extraordinaire, s'amuse Jean-Paul Ollivier. Pour l'anecdote, le conseil s'était réuni avant l'arrivée du Président pour rédiger le texte et exprimer combien il est sensible à l'honneur fait à la ville... » Il y est également fait mention du tableau réalisé par le peintre concarnois Jean Le Merdy, une gouache représentant le slipway et les chantiers de construction navale, avec les remparts de la Ville-close en arrière-plan. « De Gaulle a voulu remercier le peintre, mais celui-ci était caché dans la foule. La toile sera embarquée dans une voiture destinée à recevoir tous les cadeaux du Président pendant ses visites. Un jour, en Gironde, il a reçu un agneau qui avait dévoré une partie de la DS à son arrivée à l'Élysée ! » Le Général entame ensuite la visite de la criée, du port de pêche et des quais, sous une salve de coups

de canons et les sirènes des chalutiers. « Il s'est promené longuement entre les caissettes de poisson frais, interrogant pêcheurs et vendeurs sur les perspectives de la pêche », avant de quitter Concarneau en direction de Rosperden.



Pour en savoir +

Jean-Paul Ollivier est l'auteur d'une série d'ouvrages sur Charles de Gaulle, dont *Le Général de Gaulle et la Bretagne* (éd. Le Télégramme) et *Le Tour de France du Général* (éd. Julliard) dans lesquels il évoque l'attachement du Général à la Bretagne. À découvrir également, *Charles de Gaulle, un destin pour la France*, éditions Larousse, à paraître le 7 octobre 2020.



Le four à pain du XVII^e siècle de La Haie à Beuzec, remis en service en octobre 2015, lors d'un événement festif qui a permis d'apprécier les fournées des anciens boulangers du quartier, dont, ici, François Riou.

Découverte

Le petit patrimoine à l'honneur

La mise en œuvre de l'AVAP (Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine), débutée en 2018, a permis de révéler le petit patrimoine remarquable de la commune de Concarneau : fontaines, lavoirs, croix, stèles, four à pain... Aujourd'hui, le service Culture souhaite redonner du dynamisme à cet aspect de l'histoire locale.

Ces traces de l'architecture vernaculaire, repérées avec l'aide des Concarnois, feront l'objet d'un relevé topographique que la municipalité souhaite compléter d'une manière vivante et collective. « *Il y a des trésors cachés à préserver et à valoriser dans les quartiers* », souligne Alain Echivard, conseiller délégué à la Culture.

Le service a donc répondu à un appel à projets de la Région Bretagne lancé aux territoires labellisés Ville d'art et d'histoire* afin de réaliser un véritable travail d'inventaire, de mémoire et de transmission qui débutera en novembre. Le service Patrimoine fait appel à la mémoire des Concarnois, encadrés par les guides conférenciers, pour récolter petites et grandes histoires se rattachant à ces lieux. Que se passait-il autour du lavoir de Lanriec ou autour du four à pain de Beuzec ? Qui s'y retrouvait, de quoi y parlait-on ? Chacun pourra raconter ses propres souvenirs dans le cadre du dispositif « Mémoires en chantier » dont les enregistrements, mis en scène, seront ensuite diffusés au cours d'une exposition dans une salle d'immersion

sonore et alimenteront la base Raddo de collectages oraux.

Le petit patrimoine fera aussi l'objet d'un concours photo l'été prochain (les appareils anciens seront les bienvenus). Les clichés seront exposés face à leurs versions retravaillées par un artiste contemporain, en 2022 à la Maison du patrimoine.

Un parcours d'interprétation sera construit avec les associations et les Concarnois volontaires qui se feront ambassadeurs des lieux. « *Les habitants de Concarneau ont envie de défendre et de mettre en valeur leurs quartiers, c'est un superbe projet* », ajoute Alain Echivard. Catalogue et ouvrage de synthèse témoigneront de l'ensemble de ce travail d'inventaire.

* Ce projet entre dans les critères requis pour le renouvellement du label concarnoïse actuellement en cours.

> **Contact :**
Service Culture
Tél. 02 98 50 38 68
culture@concarneau.fr
patrimoine@concarneau.fr

4 ASS' BALANCE LE SON

Les studios 4Ass' ont ouvert les portes de la ferme du Moros le 1^{er} septembre, après une fermeture exceptionnelle de six mois liée au contexte sanitaire. Chanteurs et musiciens amateurs bénéficient à nouveau du soutien de la structure dédiée aux musiques actuelles.

« *Nous n'avons pas encore tout à fait repris le rythme habituel*, constate Arnaud Kervarec qui accompagne les usagers des studios de ses conseils professionnels. *Mais les musiciens peuvent à nouveau répéter dans nos studios.* »

L'enregistrement de musiciens réunis dans une compilation en 2019 est certainement la partie la plus visible de l'activité des lieux. Remarquée parmi ces groupes, la formation amateur Dead Jane est, depuis, accompagnée par Arnaud dans un travail de préproduction dont l'aboutissement sera l'enregistrement d'un album dans les prochaines semaines. Dead Jane ouvre la voie à une démarche soutenue par le fond d'aide à la création de la Ville de Concarneau, renouvelé tous les deux ans, en alternance avec la compilation dont le prochain opus est programmé pour 2021.

Le groupe ne sera pas le seul propulsé sur le devant de la scène. Cinq autres formations, dont certaines programmées initialement au moment du confinement dans les salles du réseau 4Ass' et plus*, se produiront avec lui au cours de la saison, dans le cadre des premières « Escapes des studios ».

* au CAC, à la MJC Le Sterenn de Trégunc et au centre culturel L'Étincelle de Rosporden.

SPECTACLES AUCAC

HIPPOCAMPE FOU + ALOR + SYMASSAI CHANSON / HIP-HOP

Vendredi 23 octobre à 20h30

Dans le cadre du Cultures hip-hop festival

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 12 € / plein 20 €



KILL THE BEAT #4 BATTLE HIP-HOP

Dimanche 25 octobre à 15h

Dans le cadre du Cultures Hip-hop festival

Tarifs : plein 8 € / réduit 6 € / Gratuit - de 6 ans

Points de vente : Yurplan, Hello asso, Ticketmaster, France Billet, CAC

À PEU PRÈS ÉGAL À EINSTEIN THÉÂTRE

Jeudi 5 novembre à 14h15

(séance scolaire ouverte à tous)

Cie Caus' Toujours

Tarif unique : 6 €

MARIA DOLORÈS YAMAPOLA QUARTET HUMOUR TANGO

Jeudi 19 novembre à 20h30

En partenariat avec AVF

Tarifs : -25 ans 6 € / plein 10 €

SPEAKEASY NOUVEAU CIRQUE

Dimanche 29 novembre à 17h30

Cie The Rat Pack

En partenariat avec l'UTL

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 18 € / plein 25 €

MANIBUS DANSE

Jeudi 3 décembre à 20h30

Cie Moral Soul

Dès 9 ans

Tarifs : -25 ans 6 € / plein 10 €

TÉLÉTHON COMEDY CLUB PLATEAU HUMOUR

Samedi 5 décembre à 20h30

Proposé par Comiq'House Team

Tarifs : Plein : 16 € / - de 12 ans : 9 €

Points de vente : www.weezevent.com

LA POÉTIQUE DE L'INSTABLE DANSE ET MUSIQUE

Jeudi 10 décembre à 19h

Dans le cadre du Festival Théâtre à Tout Âge

Cie ARCOSM

Dès 6 ans

Tarif unique : 6 €



TÊTES RAIDÈS

CHANSON

Samedi 12 décembre à 20h30

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 18 € / plein 25 €

CONCARNEAU BY NIGHT L'HIVERNALE #1

POP-ÉLECTRO

Samedi 19 décembre à 21h

Tarifs : prévente 5 € / guichet 8 €

Points de vente : weezevent.com, Ticketmaster, France Billet

JÉRÔME COMMANDEUR HUMOUR

Jeudi 7 janvier à 20h

Proposé par Diogène Productions

Tarif unique : 43 €

Points de vente : diogene.fr, réseaux habituels

SONGE ! THÉÂTRE MUSICAL

Mercredi 20 janvier à 10h

(séance scolaire ouverte à tous)

Cie Florence Lavaud

Tarif unique : 6 €

TCHÉKY KARYO CHANSON

Vendredi 22 janvier à 20h30

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 12 € / plein 20 €

LES KAM'S CHANT CHORAL

Vendredi 29 janvier à 20h30

Tarifs : 8 € en prévente / 10 € sur place / Gratuit -12 ans

Points de vente : Office de Tourisme, auprès des Kams

MAXIME GASTEUIL HUMOUR

Vendredi 5 février à 20h30

Proposé par Arsenal Productions

Tarifs : Plein 33 € / réduit 30 €

Points de vente : réseaux habituels

LAURIE PERET HUMOUR

Samedi 6 février à 20h30

Proposé par Arsenal Productions

Tarif unique : 35 €

Points de vente : réseaux habituels

TRANSIT MARIONNETTE

Vendredi 12 février à 19h

Théâtre pour deux mains

Dès 7 ans

Tarif unique : 6 €



CALI CHANSON

Dimanche 14 février à 17h30

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 18 € / plein 25 €

LES DENTS DE LA SAGESSE THÉÂTRE D'OBJETS

Vendredi 19 février à 20h30

Cie Nids Dhom

Tarifs : -25 ans 6 € / plein 10 €

HARISSON SWING SWING, JAZZ MANOUCHE

Samedi 6 mars à 21h

Repas à partir de 19h

Diner-spectacle organisé au profit de

l'association Mil Espoirs Mille Savoir

Tarifs : Repas et concert 25 € / Concert

15 € / Gratuit moins de 12 ans

Points de vente : CAC, association

(02 98 59 93 10 / 02 98 95 05 58) ;

Espace Culturel Leclerc



LE POIDS D'UN FANTÔME THÉÂTRE D'OBJETS

Jeudi 11 mars à 19h

Cie Voix Off

Dès 5 ans

Tarif unique : 6 €

LES SHERIFF + GUERRILLA POUBELLE + IMMATURES ROCK ALTERNATIF / PUNK ROCK

Samedi 13 mars à 20h30

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 18 € / plein 25 €

ÉLOGE DU BLANC DANSE

Vendredi 19 mars à 19h

Cie La Bobine

Dans le cadre des semaines de la petite enfance - Dès la naissance

Tarif unique : 6 €



SUZANÉ CHANSON ÉLECTRO

Vendredi 26 mars à 20h30

Victoire de la Musique - Révélation Scène 2020

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 18 € / plein 25 €

PAPIERS DANSÉS DANSE

Vendredi 2 avril à 19h

Cie La Libentère

Dès 2 ans

Tarif unique : 6 €

LIBERTÉ 75 ANS DU CERCLE CELTIQUE DANSES BRETONNES

Samedi 3 avril à 21h

Tarif : 8 €



Retrouvez toute la programmation sur
www.quatreasseplus.fr



[f @CacConcarneau](https://www.facebook.com/CacConcarneau)

EXPOSITIONS

LA COURSIVE

GALERIE DE L'HÔTEL DE VILLE

AGENTS SECRETS

Du 5 janvier au 25 février

Les agents et élus de la Ville de Concarneau et de Concarneau Cornouaille Agglomération dévoilent leurs talents artistiques.



SAFARI PHOTO - VOYAGE À TRAVERS L'AFRIQUE

Du 5 mars au 23 avril

Photographies de Gérard Filatriau

LA MÉDIATHÈQUE PLACÉ DE L'HÔTEL DE VILLE



Adrien M. & Claire B.

ACQUA ALTA

Du 1^{er} au 30 décembre

Avec « Acqua Alta », le public découvre un livre pop-up dont les dessins et les volumes en papier forment les décors d'une histoire visible en réalité augmentée.

Téléchargez l'application gratuite et vivez l'expérience du livre « Acqua Alta - La traversée du miroir », réalisé par la compagnie Adrien M & Claire B.

Retrouvez tout le programme de « Pixelarts » sur : mediatheques.cca.bzh

NUIT DE LA LECTURE

Samedi 16 janvier 2021

Retrouvez de nombreux temps forts pour fêter la Nuit de la lecture dans toutes les médiathèques communautaires de CCA.

La Nuit de la lecture, c'est une façon nocturne et ludique de partager le livre et la lecture. Une action portée par le Ministère de la Culture, au niveau national.

mediatheques.cca.bzh

KATY COUPRIE, EN RÉSIDENCE

Janvier 2021

C'est l'auteure en résidence de 2021. L'illustratrice jeunesse Katy Couprie vient exposer et présenter son travail, dans toutes les médiathèques communautaires de CCA. Diplômée de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris, Katy Couprie est aussi peintre, graveur, auteure et photographe. Une résidence riche en techniques, en couleurs et en poésie.

mediatheques.cca.bzh

Vous souhaitez écrire au Maire :
Merci d'adresser votre courrier à l'attention de
M. Marc BIGOT, Maire de Concarneau
Hôtel de Ville - BP n° 238 - 29182 CONCARNEAU Cedex

Nom :
Adresse :
Tél.

Monsieur le Maire,

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mon parti, c'est Concarneau !

Le dernier trimestre 2020 s'avère intense puisqu'au terme du confinement, des élections municipales, d'une période estivale fortement imprégnée de contraintes sanitaires, nous travaillons maintenant à la mise en œuvre de notre projet de

mandat. Notre priorité est de préserver le cadre de vie tout en développant les équipements et services publics, de maintenir un dynamisme économique et un attrait touristique fort pour notre ville. La révision générale du PLU, l'élaboration du projet AVAP transformé en Site

patrimonial remarquable, la refonte du règlement local de publicité seront des outils importants pour dessiner la ville dans laquelle nous voudrions vivre en 2030.

Le groupe de la majorité municipale

Concarneau Solidaire et Durable

Cet été, la nouvelle équipe municipale a inscrit, dans le budget supplémentaire, le stationnement gratuit pour la période estivale. La perte financière est estimée à 480 000 euros. Nous, élus de Concarneau Solidaire et Durable, nous sommes opposés à cette mesure. Nous n'entendons pas interdire l'accès du centre-ville aux voitures. Mais, face à l'urgence climatique, peut-on continuer

d'opposer environnement et économie? L'affluence touristique est-elle vraiment liée à la gratuité du stationnement? En outre, si un effort financier pouvait être consenti, était-il pertinent de l'orienter vers la voiture, qui génère une pollution et une insécurité pour les piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite? Ne serait-il pas plus judicieux d'engager une réflexion citoyenne sur la gratuité des transports publics, la mise en place de

navettes, la place du vélo dans la ville? Ces mesures feraient de Concarneau et de l'agglomération un territoire en transition, enjeu crucial de cette décennie. Elles permettraient de soutenir l'économie et favoriseraient la mobilité de l'ensemble des habitants, en rendant notre centre-ville plus accueillant.

Les élus de Concarneau Solidaire et Durable

Concarneau avec vous !

Les élections municipales se sont tenues au printemps dans un contexte particulier et sous une forme singulière. Une majorité d'électeur a choisi la continuité en élisant la liste de la majorité sortante. Nous sommes donc trois élus issus de la liste "Concarneau avec vous". Notre groupe minoritaire sera constructif et force de proposition. Au conseil municipal et à CCA, nous soutiendrons et défendrons

les projets qui nous semblent utiles, pour Concarneau et l'agglomération. Nous serons vigilants sur ce qui nous semble aller contre l'intérêt général ou celui de la Ville. Nous espérons être écoutés. De même, le renouvellement des Conseils de quartier est l'occasion de donner une réelle place aux citoyens qui ont choisi de s'engager et s'impliquer dans la vie locale. Nous continuerons à travailler avec vous

et sommes à votre écoute. Vous pouvez nous contacter par courriel :

Antony Le Bras
antony.lebras@concarneau.fr
Nathalie Renault
nathalie.renault@concarneau.fr
Gilles Huard
gilles.huard@concarneau.fr

NE RIEN
JETER

LA MER COMMENCE ICI

PLUS D'INFO SUR
<http://sage-sud-cornouaille.fr>





**FANNY, TITOUAN, CORINNE...
TOUTES LES PASSIONS,
TOUS LES MÉTIERS
SONT À CONCARNEAU**



ILS TRAVAILLENT ICI,

**J'ACHETE
ICI !**

SOUTENONS L'ACTIVITÉ LOCALE

Ville de
Concarneau
concarneau.fr



© 2019 - 02 98 00 11 11